Entretien avec M. Jacques DARMON et M. Pierre GADONNEIX



Peut-on comparer le débat énergétique français actuel à celui des années 1970 ?

Jacques Darmon: La crise en 2023 comme en 1974 concerne notre approvisionnement énergétique. Mais les différences sont considérables. En 1974, la crise avait une origine exogène : la décision des pays de l'OPEP de multiplier par 10 le prix du baril de pétrole. Tous les pays importateurs étaient affectés simultanément et de façon équivalente. L'énergie ne manquait pas : seul son prix augmentait. Le choc fut douloureux, car il affectait une économie française en forte croissance, déséquilibrant la balance commerciale, réduisant le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité des entreprises.

Pierre Gadonneix : En effet, les chocs pétroliers de 1970, 1973 et de 1979 ont vu le prix du pétrole évoluer de 4 à 40 \$ / baril, soit une multiplication par 10!

Toutefois, aujourd'hui il y a des différences majeures quant aux origines de la crise: dans les années 1970, la crise était mondiale et concernait tous les pays - États Unis compris - qui voyaient la hausse de leur coût d'approvisionnement.



Quelles sont les causes de la crise énergétique actuelle?

P.G.: Aujourd'hui il s'agit d'une crise essentiellement européenne - les États Unis ne sont pas touchés - conséquence des erreurs des politiques publiques par les États européens dont la France et aussi l'Allemagne. Bien entendu la guerre en Ukraine a aggravé la crise mais n'en est pas la cause.

J.D.: Aujourd'hui, les causes sont essentiellement endogènes : la décision française et européenne d'abandonner très (trop ?) rapidement les énergies fossiles, les décisions de sortir du nucléaire (Allemagne, Autriche, Italie) ou d'en réduire la part (France, Belgique), enfin les sanctions occidentales visant à exclure du marché mondial de l'énergie le troisième producteur de ce marché pour tenter de maitriser la guerre d'Ukraine. A ceci s'ajoute l'absurdité du système de tarification européen alignant le prix de l'électricité nucléaire sur le prix du gaz, tout en exigeant de notre fournisseur national EDF de vendre à prix cassé 20% de sa capacité de production à ses propres concurrents!



Face à ce constat, quels enjeux et leviers politiques voyez-vous?

P.G.: Concernant les leviers de la politique publique, la situation est très différente aujourd'hui de ce qu'elle était dans les années 70. La France a accepté, en ligne avec les pressions européennes, de renoncer à l'organisation nationale des secteurs du gaz et de l'électricité, à travers la loi NOME votée en 2010. Cette loi prévoit la cessation du système en vigueur, à savoir les énergies gaz et électricité fournies aux consommateurs à des tarifs régulés fixés par l'Etat sur la base des coûts de production pour lui substituer un système de prix déterminés par le marché. Il en est résulté une extrême volatilité des prix et une grave détérioration de la situation financière d'EDF au cours des 10 dernières années.

Enfin, il convient de citer un autre frein dans la mise en œuvre des politiques publiques : le développement de régulations, débats publics, concertations qui allongent les délais de construction (de l'ordre d'un doublement) et augmentent les coûts.

J.D.: Les occidentaux et au premier rang les européens ont créé eux-mêmes les causes de cette crise. Peut-être pour de bonnes raisons (écologiques ou diplomatiques) mais sans en mesurer la gravité. La crise est à la fois qualitative (une hausse analogue des prix des énergies fossiles) mais aussi quantitative, contraignant les utilisateurs à réduire leur demande, et parfois leur activité. Aussi intervient-elle dans une économie mondiale atone, durement touchée par les conséquences de la pandémie.



Quelles réponses pourrait-on mettre en œuvre ?

J.D.: La France en 1974 a pu définir sa propre stratégie de réponse à la crise. En 2023, la France doit se plier aux choix européens, notamment allemands. Or les réflexes sont différents ; l'Allemagne préfère utiliser son charbon (et même sa lignite!) plutôt que renoncer à son retrait du nucléaire!

P.G.: Il y a de mon point de vue trois conditions pour qu'une politique publique en France permette à l'industrie de surmonter la crise du secteur de l'énergie et de transformer cette crise en opportunité pour la réindustrialisation de notre territoire et restaurer la compétitivité de l'industrie.

Deux conditions visent à restaurer des marges de manœuvre nécessaires à la politique publique.

La troisième condition est la relance des investissements de développement dans le nucléaire :

- 1) **Rétablir par la loi une simplification des procédures administratives** afin de réduire les délais et les contraintes développés au cours des 15 dernières années. Un projet de loi en ce sens vient d'être soumis au parlement. Il est essentiel qu'il aboutisse en maintenant la substance de l'objectif poursuivi.
- 2) Reprendre la maîtrise de la politique énergétique nationale vis à vis de l'Europe en préservant la capacité de fournir l'électricité aux consommateurs français, domestiques ou industriels, à des tarifs stables reflétant les coûts.

Cette modification sera conflictuelle, car elle se heurte aux intérêts de pays tels que l'Allemagne qui ont renoncé à l'électricité nucléaire.

- 3) **Une relance déterminée, dans la durée, de notre programme nucléaire** est souhaitable et possible. Elle implique, comme l'avait mis en œuvre le Président Giscard d'Estaing de 1974 à 1981, une expression politique sans ambiguïté et stable dans la durée.
- J.D.: Je reprends exactement les mêmes préconisations que Pierre Gadonneix :
- -retrouver la maitrise de notre politique énergétique nationale vis-à-vis de l'Europe
- -relancer durablement notre programme nucléaire (et notamment supprimer les limitations légales pas plus de 50% d'électricité d'origine nucléaire, pas plus de 63,2 GW de puissance installée).

Messieurs, la Fondation V. Giscard d'Estaing vous remercie pour cet échange.

